

MOOC Femmes et Santé : Histoires d'avortement

L'histoire d'Esperancita

Nicole Cantisano

Le 17 août 2012, Rosaura Almonte Hernández, mieux connue sous le nom d'Esperancita, une adolescente de 16 ans, est décédée dans un hôpital public de la République Dominicaine. Son décès a été la conséquence de l'interdiction totale de l'avortement dans ce pays.

Rosaura avait été hospitalisée en juillet de la même année et avait reçu le diagnostic d'une leucémie lymphoblastique aiguë. Conjointement avec l'annonce de ce diagnostic, elle a appris qu'elle était enceinte de sept semaines. Malgré son diagnostic et malgré la nécessité de commencer urgemment un traitement par chimiothérapie, les médecins ont retardé celui-ci puisqu'ils ont considéré qu'il pouvait avoir des effets néfastes sur la vie du fœtus. Par conséquent, les médecins ont privilégié la protection de l'embryon et ont choisi de ne pas prendre en charge le risque imminent concernant la survie d'Esperancita. Un mois et demi après son hospitalisation, Rosaura Almonte Hernández est décédée.

Le cas d'Esperancita, ainsi que la lutte menée par sa mère visant que justice soit faite dans le décès de sa fille, sont devenus un des visages les plus saillants de l'interdiction totale de l'avortement en République Dominicaine. Ce pays de la région Amérique Centrale-Caraïbes, figure dans la liste des pays interdisant complètement l'avortement en 2023. L'article 37 de la Constitution Dominicaine établit que le droit à la vie est inviolable dès la conception, et ce, jusqu'à la mort.

Roe versus Wade

Nicole Cantisano

Le vendredi 24 juin 2022, la Cour suprême des États-Unis, le sommet du pouvoir judiciaire dans ce pays, a annulé un arrêt historique dénommé « Roe vs. Wade ». Ce dernier, garantissait aux américaines, sur tout le territoire, l'accès à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) jusqu'à six semaines de conception.

À l'origine, « Roe vs. Wade » était l'arrêt historique rendu par la Cour suprême en 1973 portant sur la question de la constitutionnalité des lois qui criminalisent

ou restreignent l'accès à l'avortement. Sa révocation le 24 juin 2022 concède à chaque état la compétence d'autoriser ou interdire l'avortement, ce qui était le cas avant 1973 et la promulgation de ce célèbre arrêt.

À l'époque, Norma McCorvey, connue sous le pseudonyme de Jane Roe, était à l'origine de cet arrêt historique, lorsque ses avocates ont attaqué le procureur de Dallas (Henry Wade) devant la plus haute juridiction du pays, et ont changé la vie de millions de femmes américaines. On pourrait dire que l'effet principal de l'arrêt était la protection « de facto » du droit des femmes à avorter même s'il n'évoque pas directement un tel droit.

Depuis, « Roe vs. Wade » est devenu un des arrêts de la Cour suprême les plus importants. Sur le plan politique, celui-ci divisait les États-Unis entre les personnes se disant « pro-choix », soit en faveur du droit à l'avortement, et les personnes se disant « pro-vie », soit anti-avortement.

Ceux qui soutiennent l'arrêt « Roe vs. Wade » le considèrent comme étant nécessaire afin de garantir pleinement l'égalité entre les femmes et les hommes, et de protéger le droit au respect de la vie privée des citoyens et citoyennes américains et américaines. Par contre, les personnes qui contestent cet hypothétique « droit constitutionnel à l'avortement » sont généralement des groupes religieux, qui croient profondément en l'inviolabilité du fœtus humain.

Le 24 juin 2022, la Cour suprême a alors jugé que le droit à l'avortement n'était pas « profondément enraciné dans l'histoire ou la tradition » de la nation américaine. Cette décision laisse donc le libre choix à chaque État de promulguer sa propre loi sur l'avortement. Ainsi, la révocation de « Roe vs Wade » creuse des inégalités territoriales en ce qui relève de l'accès à l'IVG pour les femmes américaines.